

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 05470
Numéro SIREN : 511 325 441
Nom ou dénomination : A.C. CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 89263

AC CONSEILS
Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 2 500 €
Siège social : 63 Rue Raymond Poincaré
75016 PARIS
RCS 511 325 441

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**

PROCES-VERBAL DU 5 JANVIER 2022

AC CONSEILS
Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 2 500 €
Siège social : 63 Rue Raymond Poincaré
75016 PARIS
RCS 511 325 441

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre gérant et en application des articles L.223-43 et L.224-3 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- J'ai procédé au contrôle des informations comptables et financières qui m'ont été fournies par votre gérant à savoir les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2021.
- Ces comptes arrêtés ont été établis selon des principes conformes à la réglementation comptable. Ils constituent une information de qualité suffisante pour l'analyse de la situation de la société.
- J'ai vérifié les informations chiffrées en effectuant les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la profession. Les comptes ont fait l'objet, de ma part, d'un examen limité complété de contrôles particuliers.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les principales caractéristiques financières sont résumées ci-après :

AU TITRE DU COMPTE DE RESULTAT :

Au 31 Décembre 2021, le chiffre d'affaires de la société s'établit à 333 085 €.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées pour un montant de 340 883 €, dont 208 524 € d'autres achats et charges externes, et 126 495 € de charges de personnel.

Après imputation du résultat financier de – 1 434 €, le résultat courant s'établit à – 9 232 € et le résultat net après impôts à – 9 267 €.

AU TITRE DU BILAN :

Le total du bilan est de 224 035 €, dont 166 119 € de disponibilités.

Les capitaux propres s'élèvent à 102 847 €, compte tenu du résultat de la période précédemment indiqué.

CONCLUSION

Dans le cadre de la transformation de la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part.

FAIT A PARIS,
LE 14 JANVIER 2022



DOV BERREBI
COMMISSAIRE AUX COMPTES